

LES ÉCOGESTES



Je vérifie ma tuyauterie



J'utilise mon lave-vaisselle uniquement lorsqu'il est plein



Je prends des douches plutôt que des bains



J'utilise une chasse d'eau à double débit



J'utilise une bassine pour laver mes légumes



Je choisis des plantes moins gourmandes en eau



Je récupère l'eau de pluie pour arroser mes plantes



J'utilise un système d'arrosage goutte à goutte

LES PRINCIPALES RESTRICTIONS



NETTOYAGE TOITURES, FAÇADES, TERRASSES, VOIRIES



sauf impératif sanitaire et si réalisé par une entreprise pro avec matériel HP



NETTOYAGE VEHICULES



ARROSAGE ESPACE VERTS



ARROSAGE PELOUSES, MASSIFS, FLEURS, PLANTATIONS EN CONTENANT ET JARDINS POTAGERS



sauf potagers entre 20h et 9h



L'eau de pluie de vos récupérateurs est libre d'usage (hormis lavage des véhicules)

LES PRINCIPALES RESTRICTIONS



PLANS D'EAU/ ETANG



Remplissage issu d'un cours d'eau ou d'un canal



Vidange sur déclaration préalable à la DDT

En cas de non respect de la réglementation, le contrevenant est passible d'une sanction pouvant aller jusqu'à

1500€



Retrouvez l'ensemble des mesures de restrictions de l'usage de l'eau liées à la crise en flashant le QR Code ci-dessus ou en vous rendant sur www.haute-saone.gouv.fr